

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS  
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

-----  
Séance du 14 octobre 2002

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
<b>Point 2 : personnel enseignant</b> Emplois vacants : modification de profil des professeurs du 2 <sup>me</sup> degré de l'UFR STAPS	Le Conseil d'Administration approuve par 42 voix pour la modification du profil danse en profil combat.	Division du personnel enseignant
Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 8 juillet 2002	<p>Le procès-verbal du 8 juillet 2002 est approuvé par 44 voix pour sous réserve des modifications suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) M . MADAULE, page 3 : M. MADAULE rappelle que le débat sur une éventuelle scission est un problème récurrent « dès qu'on approche d'une période électorale où on doit élire un Président d'origine sciences »</li> <li>2) M. MAZOIN, page 10 : M. MAZOIN indique que cette provision s'élève pour l'IUT à « un montant de 500 000 francs ; en 2002, il faudra donc épargner un million de francs »</li> </ol>	DAG
<b>Point 4 : Relations internationales</b> <b>4-1</b> Convention tripartite entre l'UPS et l'Université Antonine de Beyrouth / AUF <b>4-2</b> Protocole d'accord entre l'UPS et l'Université de Californie <b>4-3</b> Protocole d'accord entre l'UPS et Daytona Beach Community (USA) <b>4-4</b> Protocole d'accord entre l'UPS et l'Université of Central Florida (USA) <b>4-5</b> Protocole d'accord entre l'UPS et Embry-Riddle Aeronautical University (USA)	Approuvée par 34 voix pour, 0 voix contre et 10 abstentions Approuvé par 39 voix pour et 5 abstentions	Division des Relations Internationales
<b>Point 5 : conventions</b> <b>5-1</b> Convention entre l'UPS (OMP) et l'Observatoire de Paris-Meudon-Nancay <b>5-2</b> Protocole transactionnel entre l'UPS (IUT A) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse (groupe école supérieure de commerce de Toulouse) <b>5-3</b> Convention entre l'UPS (UFR MIG) et l'Institut Catholique des Arts et Métiers (ICAM) <b>5-4</b> Convention entre l'UPS (SIUAPS) et l'association GWAMAGUY <b>5-5</b> Convention entre l'UPS (OMP) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)	<p>Approuvée par 44 voix pour.</p> <p>Approuvée par 44 voix pour</p> <p>Par 26 voix contre, 6 abstentions et 6 voix pour, le conseil d'administration refuse la convention entre l'UPS (UFR MIG) et l'Institut Catholique des Arts et Métiers (ICAM). Suite au refus du CA, les conseillers sont appelés à se prononcer sur un réexamen de cette convention lors d'un prochain conseil : avec 31 voix contre et 14 voix pour, le principe d'une nouvelle délibération est refusée.</p> <p>Approuvée par 42 voix pour</p> <p>Approuvée par 44 voix pour</p>	DAG Agent Comptable Services financiers  OMP  IUT A  UFR MIG  SIUAPS  OMP

<b>Point 6 :Elections</b>		
<b>6-1</b> Conseil du SCUIO : 1 représentant du CA et 1 étudiant de l'UPS	Pas de candidat	DAG
<b>6-2</b> Conseil du CICT : 3 enseignants-rechercheurs et 3 chercheurs de l'UPS	<p>Nombre de votants : 43  <u>3 enseignants-chercheurs :</u>  Candidatures :  BENZEKRI Abdelmalek : 38 voix <b>élu</b>  BARRERE François : 38 voix <b>élu</b>  SAYAH Amal : 37 voix <b>élu</b>  <u>3 chercheurs :</u>  Candidatures :  DE LACROIX Max : 43 voix <b>élu</b>  MAURICE Pierre : 42 voix <b>élu</b></p>	
<b>6-3</b> Désignation d'un représentant du CA de l'UPS au CA de l'IUFM	M. MADAULE Yves est désigné pour représenter le Conseil d'administration de l'UPS au Conseil d'administration de l'IUFM  Approuvée par 34 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions.	
<b>Point 7 : Finances</b>		Agent comptable Services financiers
<b>7-1</b> Tarifs du Service Central de Reprographie	Les tarifs du Service Central de Reprographie sont adoptés par 43 voix pour, 0 abstention. Cette décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002	Service Central Reprographie
<b>7-2</b> Décisions Budgétaires Modificatives	1) Les DBM de rattachement sont adoptées par 37 voix pour et 5 abstentions (voir document joint) 2) Les DBM de transfert sont adoptés par 37 voix pour et 5 abstentions (voir document joint)	Services Financiers
<b>7-3</b> Jugement – Arrêt de la Cour des Comptes – Intervention du CA dans le but d'une demande de remise gracieuse	Le conseil d'administration approuve par 42 voix pour, la demande de Madame l'Agent Comptable d'une remise gracieuse	Agent Comptable
<b>Point 8 : Recherche</b> Cession du brevet « Placement Hybride », inventeurs MM. M'ZOUGHI et GUITTENIT dans le cadre d'une création d'entreprise	Adoptée par 41 voix pour et 3 abstentions	* DRRE * DIAU * Agent comptable * Services financiers
<b>Point 9 : Scolarité</b> <b>9-1</b> Examen des modalités de contrôle des connaissances	Les modifications sont adoptées par 42 voix pour, sauf le DEUST « Métiers de la forme », reporté à un conseil ultérieur Les créations sont adoptées par 42 voix pour	Division de la scolarité
<b>9-2</b> Calendrier universitaire de l'UFR STAPS	Point reporté à un conseil ultérieur	

Toulouse, le 29 octobre 2002

**Le Secrétaire Général**

**Philippe PUECH**

**Le Président de l'Université**

**Raymond BASTIDE**